

REAFFETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure



Budget 2019 : faire pour les Murois





Sommaire



4 Changer notre ville

2 nouveaux radars pédagogiques
La révision du règlement local de publicité
Des travaux de voirie



9 Vie de la commune

Les inscriptions pour le plan canicule
Do you speak aéroport ?
Le CME en actions
Les concerts du kiosque 2019
Le repas des anciens en images
Le programme de la piscine et de la médiathèque intercommunales



5 Budget communal 2019 : faire pour les Murois



13 Reflets muros

Devenez bénévole à l'ADMR
Marché de la Création de printemps
L'exposition "60^e anniversaire du Nikon F" au Musée de la photographie



15 Zoom sur

La rénovation intérieure de l'église



14 Environnement

Lutter efficacement contre l'ambrosie
Du patrimoine arboré renouvelé
Vigilance moustiques tigres



16 Rendez-vous muros

Le calendrier des manifestations
Les concerts à venir de la saison culturelle
Le samedi 6 avril, c'est la Journée de l'environnement.nette !

Numéros utiles

- 18** Pompiers
- 17** Police ou 112 à partir d'un portable
- 115** SAMU social
- 119** Enfance maltraitée
- 3919** Violences conjugales
- 3977** Maltraitance personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :

04 78 40 99 62

ccas@saintbonnetdemure.com

Drogues info service :

0 800 23 13 13

Sida info service :

0 800 840 800

Police municipale :

04 78 40 96 14

Maison médicale de l'Est Lyonnais (18 rue de la République à Décines) :

04 72 33 00 33

Le cabinet médical de l'aéroport (niveau 0, Terminal 2) : consultations sans rendez-vous, tous les jours de 0 à 23h.



Mairie

34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure

Tél. : 04 78 40 95 55

Fax : 04 78 40 83 65

www.saintbonnetdemure.com

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

saintbonnetdemure.com

Les horaires d'ouverture :

- lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h,
- mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain. Responsable de la publication : Patrick Fiorini
Rédacteur en chef : Anne Benzi. Comité de rédaction : Gisèle Chollier, Virginie Mas et Gérard Evangelista

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





Chères Muroises, chers Murois,

Le mois de mars rime traditionnellement avec le vote du budget communal. C'est donc chose faite lors de la séance du Conseil municipal du 28 mars dernier. Il s'agit d'un temps fort dans notre agenda municipal car ce vote définit les grandes orientations que la Municipalité va mettre en œuvre au cours de l'année. Je vous invite, par conséquent, à prendre connaissance des projets d'investissement pour 2019 dans notre dossier central. Ce budget traduit incontestablement nos engagements au service des Murois. De plus, dans un contexte peu favorable pour les collectivités territoriales, je rappellerai simplement que nous maintenons notre cap et cela sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Une bonne gestion des comptes publics reste parmi nos priorités mais aussi la valorisation de notre patrimoine bâti. Ainsi, après le vaste chantier de réhabilitation des abords de l'Hôtel de ville (cf. *Reflets* n° 67, octobre 2018), vous pourrez découvrir dans ce numéro d'avril, le nouveau visage

de notre église. Durant quelques mois, elle avait fermé ses portes pour une rénovation totale de son intérieur. À l'issue, des travaux ont aussi été effectués pour aménager son parking et ses accès.

Au fil des pages, vous pourrez également vous imprégner des problématiques qui nous tiennent à cœur : la solidarité via les actions mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale, la vitalité associative, la culture, les festivités municipales et la protection de notre cadre de vie, notamment à travers les mesures de notre Agenda 21. À ce sujet, je tiens à préciser que la Municipalité a émis un avis défavorable, lors du Conseil municipal du 5 juillet 2018, sur la demande d'autorisation présentée par la société Goodman en vue d'exploiter

un entrepôt de logistique de près de 161 000 m², dédié à ce jour à Amazon, sur le site de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry. En effet, ce projet va indéniablement générer des nuisances sur les communes environnantes et impacter le trafic routier. La Municipalité regrette, entre autres, qu'aucune réflexion sur les transports en commun ne soit menée. Nous appréhendons les statistiques annonçant le passage quotidien de plus de 1000 poids lourds et 4 400 véhicules légers.

Par ailleurs, je tiens à vous redire que la Municipalité continue à soutenir le projet d'un complexe cinématographique. Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population (le 20 janvier 2019) et du repas des anciens (le 3 mars), une nouvelle proposition d'implantation va être prochainement déposée. Elle concernera toujours le périmètre de la zone commerciale du Chanay et non celui du centre-ville. De plus, comme tout dossier d'importance, le projet sera naturellement soumis à une concertation de la population.

Vous le voyez, notre action appelle à une grande vigilance afin de préserver notre environnement et le développement durable de notre commune, des éléments clés de notre bien-vivre ensemble.

« Le budget 2019 traduit nos engagements au service des Murois. »

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure



Levez le pied !

La sécurité routière est l'affaire de tous ! C'est pourquoi, la Municipalité a installé 2 nouveaux radars pédagogiques, situés sur la RD 147 (à l'angle de la rue du 19 Mars 1962) et chemin de la Fouillouse (pour rappel, un radar pédagogique est également présent le long de l'avenue Charles de Gaulle). Ils affichent la vitesse de circulation des automobilistes par une alerte clignotante, à titre préventif. Opérationnels depuis le mois de février, ils ont été financés par le produit des procès-verbaux dressés par les policiers municipaux et une subvention du Département du Rhône. |



Publicité et enseignes

La commune a engagé la révision de son règlement local de publicité (RLP), par délibération du 5 juillet 2018. En effet, le règlement en vigueur doit être mis en conformité avec la réglementation nationale dès 2020. Le RLP, se basant sur le code de l'environnement, détermine les règles locales applicables à l'installation des publicités, préenseignes et enseignes. Dans le cadre de cette procédure de révision, la Municipalité a travaillé en toute concertation avec notamment la tenue d'une réunion publique le 6 mars dernier. Le projet de RLP a été arrêté fin mars par le conseil municipal et une consultation des personnes publiques associées a été lancée pour avis. Enfin, une enquête publique est prévue d'ici la fin de l'année avant l'adoption du nouveau RLP. |



Du côté des services techniques

Depuis 2016, Michel Hodebourg est responsable du service bâtiments et festivités. Auparavant, il était assistant chef de chantier au sein de grands groupes privés de la construction. À Saint Bonnet de Mure, il manage une équipe de 7 agents, gère les travaux d'entretien des bâtiments communaux (en régie ou réalisés par des entreprises) et participe aussi à l'organisation des cérémonies et festivités, en relation avec les élus et les associations. |

Des travaux de voirie



• Une nouvelle voirie Sous la Côte :

Cette voirie à proximité du bassin de rétention va permettre la desserte d'un nouveau parking de 58 places (dont une pour les personnes à mobilité réduite - PMR) et d'un futur lotissement. Son aménagement prévoit un circuit pour les modes doux (vélos et piétons) ainsi qu'un éclairage public économique. Quant au parking, il sera sécurisé par un portique renforcé, un éclairage, la vidéoprotection et améliorera la capacité de stationnement lors des manifestations sportives, culturelles et municipales du complexe sportif.

Coût de l'opération : 410 000 €.

• Allée de la Croze :

Cette allée, située sur les hauteurs de la commune, a été remise en état afin d'optimiser le cheminement piétonnier en direction du groupe scolaire Chat Perché (via le nouveau parking) et du centre-ville.

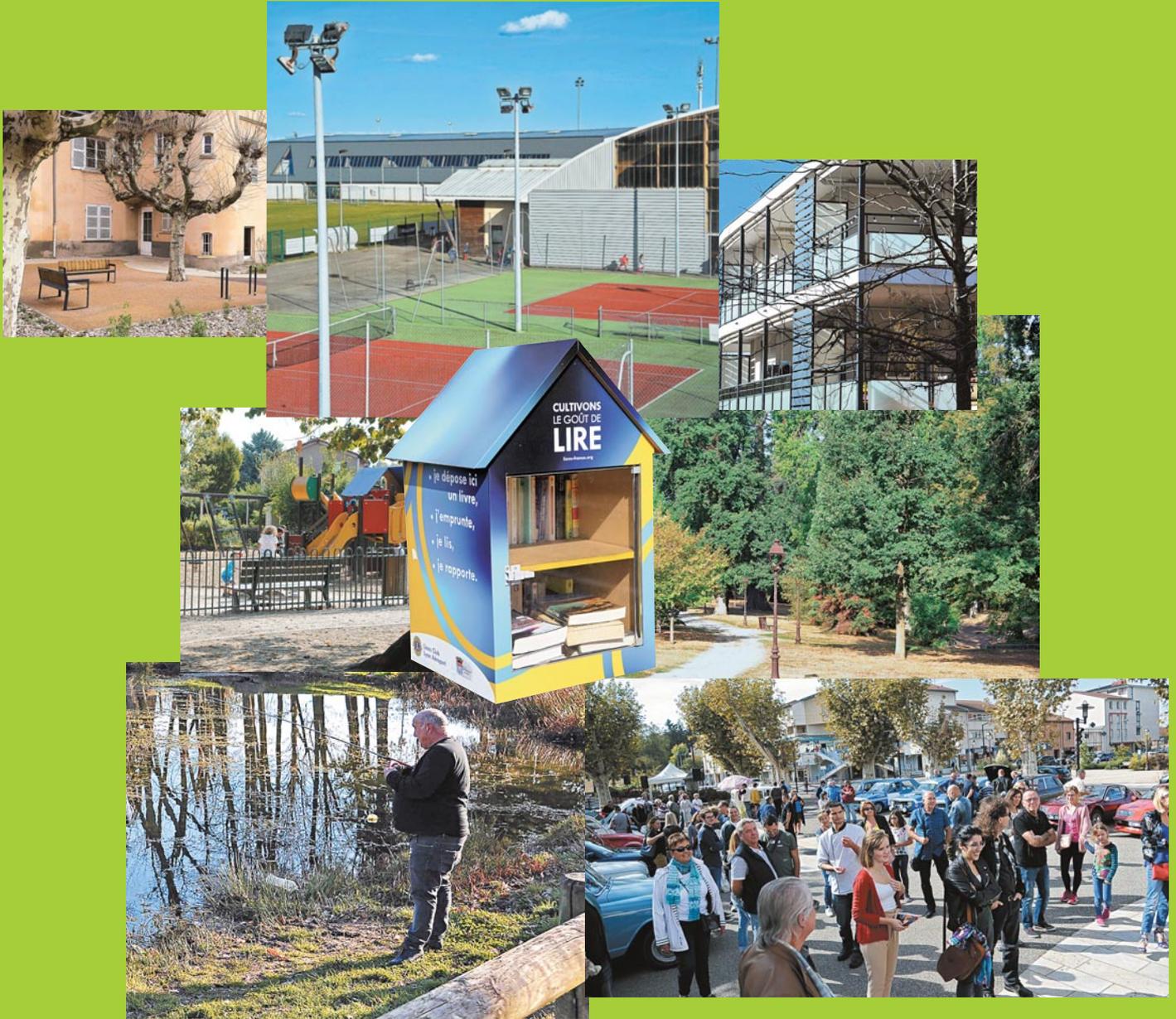
Coût de l'opération : 18 826 €.



Le parking de l'église rénové



Suite à la rénovation intérieure de l'église (lire en page 15), son parking a aussi connu un important réaménagement avec la création de 20 places dont une PMR, la mise en conformité des eaux pluviales, l'installation de bancs et la plantation d'arbres. La Municipalité a souhaité créer un espace public agréable et convivial. Coût de l'opération : 78 000 €.



Budget 2019 : faire pour les Murois

Le 28 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'exercice 2019. Dans un contexte de réduction des dotations de l'État et du déficit public, la Municipalité réaffirme ses engagements auprès des Murois : maîtriser ses charges de fonctionnement et maintenir un bon niveau d'investissement, sans augmentation des impôts locaux.





Le budget 2019 : un budget pour une commune qui avance



François Denissieux

1^{er} Adjoint au Maire
délégué aux Finances

Dans quel contexte a été élaboré ce budget 2019 ?

L'État a engagé depuis plusieurs années un programme d'économies, ce qui se traduit par des baisses importantes de dotations versées aux communes. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a ainsi été réduite de près de 90% par rapport à son niveau de 2013, soit plus de 1,5 million de perte nette sur 5 ans pour notre commune. Nous devons donc être très vigilants sur notre niveau de dépenses, tout en gardant un haut niveau de service rendu à la population.

De nombreuses collectivités tirent la sonnette d'alarme et en appellent au chef de l'État pour arrêter cette spirale.

Les communes sont, en effet, le premier maillon de la chaîne administrative, celui de la proximité et du contact avec les habitants. Ces baisses constantes de moyens financiers auront des impacts au niveau local, les collectivités territoriales étant les premiers investisseurs publics français. Nous souhaitons toutefois maintenir nos

taux d'imposition communaux au niveau actuel, et ce depuis 2001. **Nos taux restent très bas, nous sommes classés comme la commune du Rhône la moins imposée en taxe d'habitation (strate 5 à 10 000 habitants) et en 2^e position pour la taxe foncière bâti.** Nous privilégions notre gestion quotidienne de "bon père de famille". Notre commune continue par ailleurs à se désendetter. C'est la reconnaissance de ce principe qui nous a valu un diplôme de bonne gestion par une association de contribuables.

Quels sont les projets structurants pour cette année 2019 ?

Nous allons continuer à maintenir et embellir notre patrimoine. Nous allons poursuivre les réfections du groupe scolaire Vercors avec l'objectif de terminer en 2020 par l'isolation extérieure du bâtiment. Il y aura également des aménagements au niveau de la cour de la Ferme, de l'Espace Rencontre du terrain des loisirs, du complexe sportif. Sans oublier un programme d'aménagement de voiries, en lien avec la CCEL, pour accroître la sécurité de chacun. Enfin, des travaux d'assainissement seront opérés en raison de certaines canalisations vieillissantes.

Investissements :



Mise en accessibilité
de bâtiments :
100 000 €

GROUPES SCOLAIRES



Étanchéité de la toiture
et changement des
menuiseries à l'école
maternelle Vercors :
110 000 €



Réfection de classes,
installation d'alarmes
et création de
cloisons :
54 500 €

HÔTEL DE VILLE



Remplacement des
menuiseries de la
façade nord :
11 000 €



les grands projets prévus pour 2019

SALLES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX



Création d'une salle de réunion et d'un auvent sur la façade à la halle des sports n°2 :
130 000 €

Réfection des bardages du tennis couvert :
25 000 €



Réalisation d'une salle d'exposition dans la cour de la Ferme :
40 000 €

Extension de l'Espace Rencontre du terrain des loisirs avec création de toilettes publiques :
60 000 €



Le budget communal en un coup d'œil

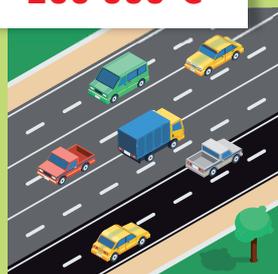
Pour 2019, le budget s'élève à **17 756 827 €** dont :

- 11 635 149 € en fonctionnement
- 6 121 678 € en investissement

« **UN BUDGET RIGoureux ET AMBITIEUX, AU SERVICE DE TOUS LES MUROIS.** »

AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC / VOIRIES

Participation communale pour la réalisation de contre-allées entre les 2 ronds-points de l'entrée ouest de l'agglomération :
200 000 €



Installations de PAV (points d'apport volontaire) :
36 500 €

Aménagement étang de la Groa :
15 000 €



Ajout de caméras de vidéoprotection :
20 000 €



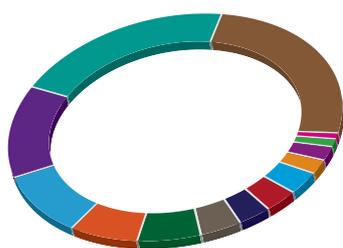
Les points clés du budget

- Le maintien de taux d'imposition locaux très bas
- La poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement
- Un niveau de dépenses d'investissement permettant la rénovation du patrimoine communal
- L'inscription de ces investissements dans une démarche éco-durable afin de réduire les charges de fonctionnement



Le budget 2019 en actions

Dépenses : 17 756 827 €



Fêtes publiques
258 770 €
1%



Police / sécurité
357 087 €
2%



Espaces publics et verts
511 423 €
3%



Affaires scolaires
1 223 490 €
7%



Réserve
3 740 378 €
21%



Dette communale
273 000 €
1%



Réseaux et voiries
457 439 €
3%



Périscolaire et centre aéré
807 788 €
4%



Bâtiments publics
1 763 813 €
10%



Virement de la section de fonctionnement
4 213 149 €
24%



Dotations et amortissements
297 100 €
2%



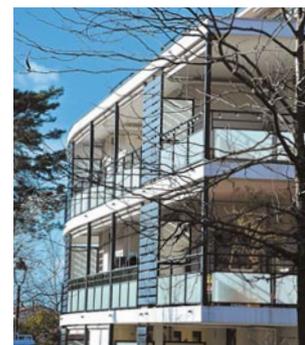
Subventions aux associations
484 100 €
3%



Intercommunalité (participations et FPIC)
1 053 200 €
6%



Administration
2 316 090 €
13%



Recettes : 17 756 827 €



Produits des cessions immobilières
19 586 €
0,1%



Subventions d'investissement (Région)
273 000 €
1%



Dotations diverses (État, CAF...)
367 300 €
2%



Dotations de fonds de réserve
688 142 €
4%



Virement de la section de fonctionnement
4 213 149 €
24%



Revenus des immeubles et remboursements divers
175 000 €
0,9%



Amortissements des biens et subventions
297 100 €
2%



Produits des services (cantines scolaires, accueil de loisirs, concessions funéraires...)
513 000 €
3%



Excédent antérieur reporté
4 153 650 €
23%



Fiscalité (TH, TFB, TFNB, TLPE, FCTVA, TAM...)
7 056 900 €
40%



Plan canicule

Comme chaque année, la commune met en place un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, adultes handicapées ou isolées. Un registre est disponible en Mairie et permet au service social de garder un lien avec les personnes fragiles en cas de déclenchement du plan canicule. |

Les inscriptions débuteront à partir du 1^{er} mai
 au CCAS : 04 78 40 99 72
 ccas@saintbonnetdemure.com



La canicule, c'est quoi ?

Votre santé est en danger quand : il fait très chaud, la température ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure 3 jours ou plus.

La canicule peut occasionner une déshydratation ou un coup de chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents (boire régulièrement de l'eau, éviter les efforts physiques, maintenir la maison au frais...). Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils paraissent insignifiants.

Pour en savoir plus : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
 www.meteo.fr - www.solidarites-sante.gouv.fr

Pour vous accompagner

Différents partenaires proposent des permanences à l'Espace Santé Social, situé 7 route d'Azieu.

• **LA MISSION LOCALE**
 Accompagnement des 16-25 ans, sortis du système scolaire, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Sur rendez-vous les mercredis après-midi et tous les 15 jours les mardis matin : 04 78 04 05 80.

• **LE CPEF - PLANNING FAMILIAL**
 Lieu d'information et d'échanges pour tous les âges (contraception, information sexualité, prévention violence, accompagnement parents-enfants...). Sur rendez-vous les mercredis après-midi : 04 78 49 57 86.

• **AIVAD (FUSION DE VIVRE À DOMICILE ET AISI SSIAD)**
 En direction des personnes dépendantes dans le cadre du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile. Accueil sans rendez-vous les lundis, jeudis et vendredis, de 10h à 12h et de 14h à 17h : 04 78 31 71 06.

• **ESTIME**
 À destination des bénéficiaires du RSA les jeudis et vendredis toute la journée.

• **VIE LIBRE**
 Association d'aide aux malades alcooliques et à leur entourage, accueil de 2 h tous les samedis : 06 82 27 92 92. |



Ensemble, valorisons vos talents !

La commune, en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Saint-Priest et la mission locale de Meyzieu, organise un Forum de l'emploi le mardi 9 avril, de 14h à 17h, salle de la Charpenterie. Venez rencontrer des entreprises qui ont de nombreux postes à pourvoir dans le domaine du commerce, de la grande distribution, de la logistique, de l'aide à la personne, du tertiaire... Venez avec plusieurs CV et un conseil sur place est possible pour préparer votre entretien. |

Do you speak aéroport ?

Des cours d'anglais, ouverts à tous les habitants des communes du périmètre de l'aéroport, sont proposés gratuitement par Satoemplois et la CCI Nord Isère. Ces sessions de 2 h portent autour des métiers et du vocabulaire de l'aéroport : accueillir/orienter/vendre. Elles ont lieu les jeudis de 16h à 18h et les inscriptions sont obligatoires. |



Calendrier 2019

- Les 18 avril et 24 octobre à Pusignan, relais emploi : 04 78 31 30 19,
- Le 2 mai à l'aéroport Saint Exupéry, Satoemplois : 04 72 22 73 43,
- Les 6 juin et 19 décembre à la Mairie de Saint Bonnet de Mure : 04 78 40 95 55,
- Les 13 juin et 10 octobre à Genas, Groupement Emploi Services (GES) : 04 72 79 05 33.



Participer à la vie de la cité

Agir pour l'intérêt général, répondre aux attentes et besoins des écoliers de la commune, assister aux cérémonies officielles et manifestations municipales... Telles sont les missions des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME). Leurs projets prennent forme au sein de 3 commissions puis sont validés en séances plénières avant leur réalisation.

Le début de mandat des nouveaux élus du CME est déjà bien rempli ! En effet, les enfants ont présenté divers projets en cours ou à venir lors de la 2^e séance plénière de février dernier, placée sous la présidence de Monsieur le Maire. À leurs côtés, des élus "adultes" référents les accompagnent dans la mise en œuvre de leurs projets axés sur l'environnement, la solidarité, l'école et les loisirs. |



Le CME en actions : les projets 2019

ÉCOLE VERCORS

Aménagement de la cour de récréation de l'élémentaire avec la création d'un espace détente et de rangements pour les cartables avec un traçage au sol ; mise en œuvre d'un "calendrier spécial" ; mise en place d'activités pour les maternelles et élémentaires, encadrées par 2 animatrices du PEJ, sur la pause méridienne et relance de la poubelle de recyclage.

ÉCOLE CHAT PERCHÉ

Organisation d'une fête de la musique périscolaire, en juillet, ouverte à tous les enfants jouant d'un instrument ; installation de paniers de basket mobiles dans la cour de l'élémentaire ; mise en place d'un accès libre et sans inscription à une étude du soir ; ouverture d'animations pour les maternelles et élémentaires, encadrées par 2 animatrices du PEJ, sur la pause méridienne ; installation d'un panneau

d'information et de sensibilisation au respect de l'environnement à proximité de la Croze et plantation d'une haie de photinia dans la cour de l'élémentaire.

LES PROJETS COMMUNS

Organisation de rencontres CME avec les seniors de la commune (une après-midi jeux de société était programmée le 20 mars) ; création d'un pédibus et découverte / observation de la faune locale à travers 3 sorties en mai.



Loïc Gouttebaron est le nouveau coordinateur du CME, depuis 2018. En parallèle, il est animateur périscolaire et à l'accueil de loisirs

pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 34 87 81 96 -

lgouttebaron@saintbonnetdemure.com

Vivre ensemble avec nos différences

Ce mot d'ordre prendra tout son sens du 13 au 17 mai dans le cadre de la 5^e édition de la Semaine du handicap. Cette opération de sensibilisation est orchestrée par le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) au sein des 2 groupes scolaires (de la grande section maternelle au CM2). |

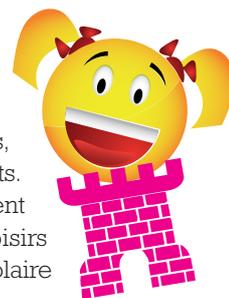


Des animations estivales

Cet été (du 8 juillet au 2 août et du 26 au 28 août) sera placé sous le signe de la détente et de la découverte à Mômes en Jeu ! De nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles attendent les enfants. Les inscriptions sont possibles uniquement en journée complète et l'accueil de loisirs prendra ses quartiers d'été au groupe scolaire Chat Perché. |

Top départ des inscriptions à l'accueil de la Mairie : du 13 mai au 6 juin.

Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com





Les concerts du kiosque

À découvrir la nouvelle programmation 2019 pour des instants de plaisirs musicaux !



Les concerts ont lieu les vendredis, de 20h à 22h, place Ferlet. Ils sont gratuits et des associations locales assurent la buvette.

- **26 avril** : chorale Saint Bonnet / Enola (chant et guitare)
- **17 mai** : The Super Creeps (reprises Brit rock)
- **14 juin** : Harmonie décinoise

- **5 juillet** : Magic Fantasia (chansons d'hier et d'aujourd'hui)
- **23 août** : Vibrasound / Zeuilluv'song (rock alternatif et blues rock)
- **20 septembre** : Strivers / Trauma (metal)
- **11 octobre** : Rêves d'Ivresses / Omega (rock indépendant et variétés). |

Contact : 04 78 40 95 55
(accueil de la Mairie)

Les cérémonies

À venir...

- **Dimanche 28 avril à 11h30**, Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.
- **Mercredi 8 mai à 9h15**, commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, monument aux morts du parc du Château.
- **Dimanche 19 mai à 8h05**, Journée nationale de la résistance, monument aux morts de la RD 306.
- **Mardi 18 juin à 18h30**, cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle, monument aux morts du parc du Château.

...Et passées

- **Le mardi 19 mars**, Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, au monument aux morts du parc du Château. |

La Fête des voisins

C'est le vendredi 24 mai ! Antidote à l'isolement, chaque habitant partage un moment de convivialité avec ses voisins autour d'un buffet, repas... Alors n'hésitez pas à briser la glace en initiant ou participant à cette édition 2019.

Un bon moyen pour développer proximité, solidarité, cordialité et lien social. |



Avis aux chanteurs et musiciens amateurs



Vous êtes un groupe, un musicien ou un chanteur amateur et vous souhaitez

participer à l'édition 2019 de la Fête de la musique ? Vous pouvez adresser votre dossier de candidature (coordonnées, fiche de présentation, maquette...) à Claude Marchal, Adjointe au Maire, en Mairie par courrier ou courriel (mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com), avant le vendredi 17 mai.

Nos seniors à la fête

Le premier dimanche du mois de mars rime traditionnellement avec l'organisation du repas des anciens. Environ 400 convives étaient donc réunis à la halle des sports n°1 ce dimanche 3 mars, autour de Monsieur le Maire, d'élus et de jeunes élus du Conseil Municipal des

Enfants. Une attention particulière a été portée aux doyens de la journée avec la remise d'un bouquet de fleurs à Mme Yvonne Marion et d'une boîte de chocolats à M. Robert Maleval. L'ensemble des participants a pleinement apprécié le repas ainsi que l'animation musicale. |





L'accueil à la piscine intercommunale

Avec l'arrivée des beaux jours, la piscine intercommunale multiplie les activités en direction du public. Faites votre choix !

- Tester les animations en vue d'une inscription annuelle :

Plus que 3 mois pour tester les cours à l'unité. En fonction des places disponibles, vous pouvez venir découvrir et pratiquer les différentes activités proposées.

Au programme, remise en forme avant l'été avec l'aquafitness, l'aquabike, l'aquamix, l'aqualegs ou l'aquabody ou familiarisation au milieu aquatique pour les tout petits avec les bébés nageurs et les jardins aquatiques.

- Vacances de Printemps :

Fermeture de la piscine du 15 jusqu'au 22 avril inclus.

À l'issue, les 2 bassins seront ouverts avec de nombreuses activités.

- Pour profiter d'une baignade en toute sécurité pendant l'été :

Les maîtres-nageurs vous invitent à venir régulièrement avec votre enfant à la piscine pour lui apprendre à se familiariser avec le milieu aquatique et pour lui dispenser des cours de natation. |

Contact : 04 72 48 63 46

syndicatmurois@simurois.fr

www.simurois.fr

Le programme de la médiathèque intercommunale d'avril à juin

• **Lundi 15 avril** : ateliers "Jeux vidéo", 2 séances : 9h30-11h30 et 13h30-15h30. Pour les enfants dès 8 ans.

• **Mercredi 17 avril** : ateliers d'impression 3D : "Wheeldo", Fab Lab mobile, vous propose de venir vous faire "scanner", puis d'imprimer une figurine de vous en 3D ou de découvrir la technique des stylos 3D. 2 séances en libre accès : 11h-13h et 15h-18h. Tout public.



• **Vendredi 19 avril de 9h30 à 11h30** : atelier Cinaimant, découverte du cinéma au travers de courts-métrages, par les bibliothécaires. 2^e session autour de Charlie Chaplin pour les enfants dès 9 ans. Sur inscription car places limitées.

• **Mercredi 24 avril à 10h** : "La valise de Caroline", spectacle musical et de marionnettes pour les 0 à 3 ans, par la compagnie Tout et Plus Production. Sur inscription car places limitées.

• **Vendredi 26 avril** : ateliers "Jeux de société" : 2 séances : 9h30-11h30 et 13h30-15h30. Pour les enfants dès 10 ans.

• **Samedi 27 avril** : Heure du conte, "En avril, les contes font des farces", par les conteuses de la médiathèque. 2 séances : 10h15 pour les 4-6 ans et 11h pour les 7 ans et plus.



• **Avril et mai** : "Traces et indices de présence d'animaux", exposition temporaire de la médiathèque départementale de prêt du Rhône. Visible aux heures d'ouverture et sur réservation pour les scolaires.

• **Vendredi 7 juin à 20h** : Conférence sur "Bertrand Tavernier" par Fabrice Calzетtoni, responsable pédagogique de l'Institut Lumière. Tout public dès 8 ans.



• **Mercredi 3 juillet à 14h30** : balade contée dans le parc du Château, par les conteuses de la médiathèque. Tout public. |

Contact : 04 78 40 75 82

biblio1murois@simurois.fr

www.simurois.fr

Une boîte à livres est à votre disposition pour déposer vos ouvrages en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque.

Cette "boîte retour" est située devant les bureaux du Syndicat Intercommunal Murois (SIM).



Les élections européennes

Elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Pour rappel, la commune compte 5 bureaux de vote (le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur) et une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour voter. |



La sécurisation des piétons

4 personnages ludiques, Zoé et Arthur, ont été installés sur la commune aux abords des deux groupes scolaires par la Municipalité et 3 sur l'espace intercommunal par le SIM afin de sensibiliser les automobilistes à la présence de nombreux piétons et enfants. |





Devenez bénévole à l'ADMR



L'ADMR de l'Est

Lyonnais est au service des personnes, à tous les âges de la vie, afin d'aider chacun à bien vivre chez soi. Pour mener à bien ses missions, l'équipe associative souhaite s'étoffer. Vous avez un peu de temps libre ? Vous souhaitez rester actif et apporter une aide utile auprès de la population de votre commune ? Devenez bénévole à l'ADMR de l'Est Lyonnais. Pour accomplir votre mission, vous serez accompagné et vous pourrez bénéficier de formations. |

Contact : ADMR, 156 route de Planaise à Colombier-Saugnieu - 04 78 32 83 41
admr.estlyonnais@fed69.admr.org

Un nouveau président à la Joyeuse Boule



Après 28 ans passés à la présidence du club de boules lyonnaises, M. Jacques

Vianesi a passé la main à M. Frédéric Fardel (à gauche sur la photo), en janvier dernier. La Municipalité tient à remercier l'ancien président pour son investissement et à féliciter le nouveau. |

Des animations pour fêter l'amitié franco-allemande

La tradition a été respectée par le comité de jumelage muros. En effet, comme chaque année en janvier, à la date anniversaire du Traité de l'Élysée, il a organisé la Semaine allemande, avec des interventions en élémentaire et au collège.

Un petit déjeuner allemand a été proposé aux élèves de classes élémentaires, accompagné d'une discussion sur le jumelage entre nos communes et sur le nouveau Traité du 22 janvier 2019, qui met l'accent sur les jumelages. Des petits jeux et des comptines en allemand étaient également prévus. Le 22 janvier, les restaurants scolaires, décorés aux couleurs de nos 2 pays, ont servi un menu allemand. Au collège, un quizz-diaporama sur la vie d'un adolescent en France et en Allemagne a été présenté, suivi d'un échange sur les autres pays européens. L'occasion de s'informer sur l'Europe et les prochaines élections européennes. Enfin, la semaine s'est terminée par une



séance de cinéma, ouverte à tous, avec la projection, en version originale, du film "D'égal à égal". |

Contact : Hélène Branche, présidente
06 16 73 20 05
jumelage.hungen@gmail.com

Entraide et solidarité

La commune salue Mmes Francine Cluzel, Anne-Marie Bigot et Yvonne Bertrand pour leur dévouement en direction des personnes âgées et fragiles, au sein de l'Entraide Muroise. En effet, après 12 années de présidence, Mme Cluzel a passé le relais à Mme Solange Congina et devient vice-présidente. Quant à Mmes Bigot et Bertrand, après de très nombreuses années de bénévolat actif, elles ont tiré leur révérence, en mars dernier. La Municipalité leur a offert à chacune un bouquet de fleurs pour les remercier.



60^e anniversaire du "Nikon F" au Musée de la photographie

Avril 1959 vit la naissance du "Nikon F", appareil mythique qui a forgé la légende de Nikon. Il a, en effet, modifié le cours de l'histoire de la photographie dans les domaines du sport, du reportage de guerre, de la mode...

Cette exposition unique, organisée par le Musée de la photographie, est soutenue par Nikon Europe / France et devrait attirer des amateurs de toute l'Europe. À noter, la présence de M. Tetsuro Goto, célèbre ingénieur japonais et créateur du "Nikon F3". De nombreux appareils et des tirages d'époque, illustrant la construction et l'histoire du "Nikon F", seront présentés. |

Exposition "60^e anniversaire du Nikon F" du 8 juin au 9 septembre, ouverte les mercredis de 14h à 18h et samedis de 10h à 18h,

Musée de la photographie, cour de la Ferme (à proximité de l'Hôtel de ville).

Contact : 06 07 51 46 65 / contact@lamaisonphoto.fr / www.lamaisonphoto.fr



Marché de la Création de printemps

Les samedi 11 mai, de 13h30 à 18h30, et dimanche 12 mai, de 10h à 18h, venez découvrir de nombreuses créations de nos artisans amateurs, à la halle des sports n°1. Tout au long de ce week-end organisé par



Les Talents Locaux, vous pourrez voir leurs œuvres originales et uniques, mais aussi partager leur passion. De belles rencontres et des coups de cœur en perspective, au hasard des stands. L'occasion de se faire plaisir et trouver le cadeau idéal, notamment pour la Fête des mères. |

Entrée libre. Restauration sur place.

Contact : Claudine Jastrzab, présidente

04 78 40 45 56 ou 06 73 36 45 50

talents.locaux@laposte.net



Lutter efficacement contre l'ambrosie



L'ambrosie est une plante envahissante et allergisante par la diffusion de ses pollens*.

Acteurs publics et particuliers, chacun doit agir et l'éliminer impérativement avant sa floraison. En cas de défaillance des particuliers, le maire est habilité à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie (arrêté préfectoral du 20 juillet 2000). |

**À savoir : un pied d'ambrosie a 30 millions de graines. La plante doit donc être détruite avant la pollinisation et à nouveau avant la grenaison.*

Vous pouvez signaler la présence de plants d'ambrosie sur le territoire communal à l'accueil des services techniques : 04 78 40 99 58.

En savoir plus : www.ambrosie.info (Ministère des Solidarités et de la Santé) www.ars.grand-est.sante.fr

PÉRIODE DE L'ANNÉE / STADE BOTANIQUE DE LA PLANTE	QUE FAIRE ?	OÙ L'ÉLIMINER ?	RECOMMANDATIONS / PROTECTION
MAI À JUIN Plantule	Arrachage / Broyage	Compostage / Laisser au sol / Déchèterie	Gants
JUIN À JUILLET Phase de croissance	Arrachage / Fauchage	Compostage / Laisser au sol / Déchèterie	Gants / Combinaison
JUILLET Floraison	Fauchage / Tondeuse rotative / Débroussailluse à fil	Compostage en déchèterie pour incinération	Gants / Combinaison
AOÛT À SEPTEMBRE Pollinisation / Plante très allergisante	Fauchage / Décontamination du matériel	Incinération / Brûlage au sol	Gants / Combinaison / Lunettes / Masque
SEPTEMBRE À OCTOBRE Fructification / Grenaison	Incinération / Brûlage au sol au désherbeur thermique / Décontamination du matériel	Incinération	Gants / Combinaison / Lunettes / Masque

ENVIRONNEMENT À la découverte de la faune

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, le service des espaces verts de la commune a installé, en février dernier, 2 nichoirs et une mangeoire dans chaque groupe scolaire. Ainsi, les enfants de Chat Perché et Vercors



vont être sensibilisés à la vie des oiseaux et pouvoir contribuer à leur protection.

CADRE DE VIE Des réaménagements place André Bonin

Cette place du centre-ville est plus que jamais un lieu où il fait bon se poser. En effet, un arbre a été planté pour favoriser l'ombrage autour des bancs et l'ensemble des végétaux ont été taillés pour mieux

restructurer l'espace. De plus, les 4 bacs des jardins potagers en carrés, ouverts à tous, vont être prochainement remplacés afin d'optimiser la surface des cultures. Alors n'hésitez pas à profiter de cette place et à ramasser les divers légumes de saison.



DIAGNOSTIC Du patrimoine arboré renouvelé

De janvier à février derniers, plus d'une cinquantaine d'arbres (lilas des Indes, ginkgo biloba, micocoulier, liquidambar, magnolia...) a été plantée sur le territoire communal et plus particulièrement dans le quartier Plein Soleil, par le service municipal des espaces verts. Ils viennent embellir la commune et remplacer les arbres en mauvais état dernièrement abattus, dont les racines détérioraient trottoirs et murets des habitations.

Vigilance moustiques tigres

La commune a adopté une délibération, en octobre dernier, pour intégrer l'arrêté départemental de démoustication. Des actions de prévention en lien avec l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) seront prochainement entreprises pour sensibiliser les Murois aux bonnes pratiques à adopter pour limiter la prolifération des moustiques tigres.



Vous serez tenus informés via notre site internet, www.saintbonnetdemure.com, ainsi qu'à l'accueil de la Mairie sur ces actions à venir.

Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



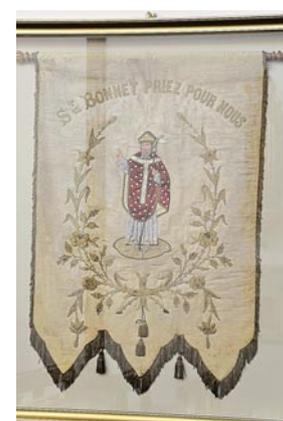
Restauration de l'église, notre patrimoine culturel entretenu

La Municipalité veille prioritairement à l'entretien et à la préservation de son patrimoine bâti. Ainsi, notre église, érigée au 19^e siècle, a connu plusieurs opérations de réhabilitation ces dernières années. Présentation de la dernière en date : la réfection totale de l'intérieur, qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2018.

La fête de la saint Bonnet a traditionnellement lieu début janvier, avec au programme, une messe en l'église suivie d'une dégustation de pâtés à la confiture, à la cure. Cette année, cette fête patronale a revêtu un caractère particulier avec une inauguration de l'église. En effet, celle-ci a connu, durant 3 mois, un vaste chantier qui a porté sur la remise en état du chœur, le traitement de la voûte, la mise en place d'un nouvel éclairage et la rénovation de la porte principale. En parallèle, l'ensemble des statues ont été nettoyées : celles du Christ, de la Vierge, du curé d'Ars, de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus et de Joseph. Quant à la statue de saint Bonnet, notre Saint Patron Bonitus, bénédictin né en Auvergne vers 623 et décédé en 706 en l'Abbaye de l'île Barbe, elle fait actuellement l'objet d'une rénovation particulière car elle est inscrite aux Monuments Historiques.

Les Murois pourront découvrir cette réfection totale de l'intérieur de l'église lors du concert de Barbara Furtuna, voix corses, le samedi 13 avril à 20h30. |

En savoir plus sur l'histoire de l'église de Saint Bonnet de Mure : un livret est à votre disposition sur www.saintbonnetdemure.com à la rubrique "Découvrir Saint Bonnet de Mure" > Les magazines "Reflets".



Divers chantiers de rénovation ont marqué notre église. Les premiers travaux ont porté sur la charpente et la zinguerie, puis une 2^e phase a concerné l'assèchement des

murs. Cette opération a pris plusieurs années compte-tenu de l'humidité ambiante. Dans la continuité, la Municipalité a engagé la réfection totale de l'intérieur de l'église,

pour un montant total d'environ 106 000 €. Le chantier a été assuré par 3 entreprises et un restaurateur a pris en charge le nettoyage des statues, en lien avec les services

techniques municipaux. À noter, le réaménagement du parking de l'église, en mars dernier, afin d'améliorer l'accès et le stationnement (lire en page 4).



L'église en travaux : historique



Agenda

📅📅📅 Samedi 6 avril
MAIRIE - SMND



Journée de l'environnement.nette

Associations, particuliers, familles... participez à cette action éco-citoyenne en faveur de notre environnement. Rendez-vous à 9h, salle Ferlet

📅📅📅 Mardi 9 avril
MAIRIE - PÔLE EMPLOI - MISSION LOCALE
Forum de l'emploi

(cf. page 9)
Charpenterie, de 14h à 17h

📅📅📅 Samedi 13 avril
MAIRIE - SAISON CULTURELLE 2019

Concert Barbara Furtuna - voix corses
Incontournable sur la scène vocale, le quatuor reste fidèle à l'esprit du chant corse tout en le revisitant grâce à des compositions originales.



📅📅📅 Vendredi 26 avril
MAIRIE - SAISON CULTURELLE 2019
Concerts du kiosque

Chorale Saint Bonnet / Enola (chant et guitare)
Place Ferlet, 20h - 22h (gratuit)

📅📅📅 Dimanche 28 avril
MAIRIE - CÉRÉMONIE

Journée de la déportation
Place Ferlet, à 11h30

📅📅📅 Samedi 4 & Dimanche 5 mai
PÉTANQUE MUROISE
Championnat Rhône Provençal doublettes
Terrain des loisirs, 7h-22h

📅📅📅 Dimanche 5 mai
SOU DES ÉCOLES
Vente de plants, plantes et fleurs
Salle Ferlet, en matinée

📅📅📅 Mercredi 8 mai
MAIRIE - CÉRÉMONIE /
Armistice du 8 mai 1945
Monument aux morts du parc du Château, à 9h15

📅📅📅 Vendredi 10 mai
• RHÔNE ALPES ISÈRE TOUR
29^e édition - course cycliste
Traversée de la commune entre 14h-14h30

• AMM / 2^e audition des élèves
Salle Charpenterie

📅📅📅 Sam. 11 & dim. 12 mai
LES TALENTS LOCAUX

Marché de la Création de printemps
Samedi de 13h30 à 18h30 et dimanche de 10h à 18h, à la halle des sports n°1. Entrée libre.

📅📅📅 Vendredi 17 mai
MAIRIE - SAISON CULTURELLE 2019
Concerts du kiosque / The Super Creeps
(reprises Brit rock) / Place Ferlet, 20h - 22h
(gratuit)

📅📅📅 Samedi 18 & Dimanche 19 mai
MAISON POUR TOUS / Spectacle théâtre
Salle Charpenterie, samedi 20h et dimanche 15h

📅📅📅 Dimanche 19 mai
• MAIRIE - Journée départementale de la
résistance / Monument de la Résistance à 8h05
• VOLLEY BALL MUROIS
Tournoi / Halles des sports n°1 et 2, dès 8h30

📅📅📅 Dimanche 26 mai
ÉLECTIONS EUROPÉENNES / Bureaux de vote :
salles Charpenterie, Acacias et Ferlet, dès 8h

📅📅📅 Jeudi 30 mai
PÉTANQUE MUROISE / Officiel T&T et
doublettes / Terrain des loisirs, 7h-22h

📅📅📅 Vendredi 31 mai
EFS / Collecte de sang
Salle Charpenterie, 16h-19h15

📅📅📅 Mercredi 5 juin
PÉTANQUE MUROISE
Championnat Rhône vétérans doublettes
Terrain des loisirs, 8h-21h

📅📅📅 Du vendredi 7 au lundi 10 juin
MUROISE DE BASKET / Tournoi
2 halles des sports, vendredi à partir de 19h,
samedi 9h-16h avec tournoi de pétanque à 17h
et dimanche 9h-16h

📅📅📅 Vendredi 14 juin
MAIRIE - SAISON CULTURELLE 2019
Concerts du kiosque / Harmonie
décinoise, Place Ferlet, 20h - 22h (gratuit)

📅📅📅 Samedi 15 juin
HANDBALL CLUB MUROIS / Tournoi
2 halles des sports, à partir de 7h30

📅📅📅 Mardi 18 juin
MAIRIE - CÉRÉMONIE
Appel du Général de Gaulle
Monument aux morts du parc du Château, à 18h

📅📅📅 Vendredi 21 juin
MAIRIE
Fête de la musique
2 scènes musicales en centre-ville
(places Ferlet et de l'Ancienne Mairie), dès 20h

📅📅📅 Samedi 22 juin
JUDO CLUB MUROIS / Gala
Halle des sports n°1, à partir de 19h

📅📅📅 Mardi 25 juin
PÉTANQUE MUROISE
Officiel doublettes vétérans
Terrain des loisirs, 8h-22h

📅📅📅 Samedi 29 juin
• SOU DES ÉCOLES / Kermesse
Cour de la Ferme, à partir de 13h30
• DCMJ / Gala / Salle Charpenterie, à 20h
• GRS / Gala /
Halle des sports n°1, à partir de 20h

📅📅📅 Vendredi 5 juillet
MAIRIE - SAISON CULTURELLE 2019
Concerts du kiosque
MAGIQ'FANTASIA (spectacle de chansons)
Place Ferlet, 20h - 22h (gratuit)

📅📅📅 Samedi 13 juillet
MAIRIE / Soirée du 13 juillet
Bal populaire à partir de 21h et feu d'artifice
vers 22h45, dans le parc de l'Hôtel de ville

📅📅📅 Dimanche 14 juillet
PÉTANQUE MUROISE
Concours doublettes
Terrain des loisirs, 11h-22h

📅📅📅 Du 8 juin au 9 septembre
MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE
Exposition "60^e anniversaire du Nikon F"
Ouverte les mercredis de 14h à 18h et samedis



de 10h à 18h, cour de
la Ferme (à proximité
de l'Hôtel de ville).
Tél. 06 07 51 46 65
www.lamaisonphoto.fr